



Syndicat National des Industries
de Roches Ornementales
et de Construction

Communiqué de presse

17 janvier 2024



Nouvelles élections au SNROC

Communiqué de presse

Bertrand Iribarren élu président du SNROC

Mercredi 6 décembre 2023, à l'occasion du **salon Rocalia**, le Syndicat National des Industries de Roches Ornementales et de Construction (**SNROC**), réuni en Assemblée Générale Extraordinaire, a élu **Bertrand Iribarren** à la présidence du syndicat.

Qui est Bertrand Iribarren ?

Né le 9 octobre 1971, 52 ans, a effectué toute sa carrière professionnelle dans la pierre. Il représente la 3e génération au sein de **l'entreprise familiale Carrières Iribarren**. Il a créé la société **Carrière de Luget** en 1994, basée en Charente, région Nouvelle-Aquitaine. Il a repris en 2023 successivement la société **Pierre du Périgord**, basée à Limeyrat en Dordogne et les **Carrières de la Vienne**, qui exploitent 4 carrières dans la Vienne spécialisées dans les pierres de monuments historiques, et 2 carrières dans le Châtillonnais en Côte-d'Or.

Carrière de Luget se positionne aujourd'hui au plan national comme **spécialiste du dallage intérieur et extérieur** en pierre naturelle, et compte 110 employés dans ses neuf carrières, trois usines et deux showrooms.

Bertrand Iribarren succède à Jean-Louis Vaxelaire, pour les 2 ans à venir.

Jean-Louis Vaxelaire a mené les destinées du SNROC depuis janvier 2021. Bertrand Iribarren s'inscrit dans la continuité de son action, qui a « redynamisé le SNROC, restructuré l'équipe de gouvernance et recruté de nouveaux adhérents, épaulé en cela par son secrétaire général, **Gilles Martinet** ». Jean-Louis Vaxelaire continuera à participer aux décisions stratégiques du SNROC au sein du nouveau bureau, en tant que président sortant.

Quelle feuille de route ?

Le nouveau président souhaite orienter son action vers une **«démocratisation» de la pierre naturelle française** auprès du grand-public, en insistant sur le bilan carbone très favorable du matériau, les emplois non délocalisables, les impacts économiques et environnementaux positifs d'un achat de pierre française plutôt qu'importée (50% des pierres utilisées en France sont en effet importées).

Il veut créer une **«marque métier»** attestant des conditions de sécurité en carrière et en atelier qui sont appliquées en France, de la modernisation et la numérisation des métiers de la carrière à la pose, tout en mettant en valeur les **savoir-faire remarquables** de la filière en France (savoir-faire illustrés notamment lors de la restauration de la Cathédrale Notre-Dame de Paris et des nombreux projets de construction en pierre massive).

Une nouvelle gouvernance

Cette feuille de route sera portée par la nouvelle gouvernance du syndicat, élue lors de cette Assemblée Générale Extraordinaire, avec un **conseil d'administration de 13 membres** représentatifs de l'ensemble de la filière ([mention de leur position au bureau le cas échéant](#)) :

- Jean-Marie Bégoc, SOCAL – Bretagne
- Valérie Bergeron, Polycor France – [vice-présidente construction massive](#)
- Jean-Roch Deswarte, SETP – Bourgogne – [vice-président aménagement urbain](#)
- Emeric de Kervenoaël, Carrières de Noyant – Hauts de France – [trésorier](#)
- Matthieu Goudal, SCB GRV – Bretagne
- Bertrand Iribarren, Carrière de Luget – Nouvelle Aquitaine – [nouveau président](#)
- Gilles Lataillade, Proroch – Occitanie
- Margot Loubière, Carrières Rauscher– Grand Est
- Christophe Margand, Guinet-Derriaz 1912– Auvergne Rhône-Alpes
- Paul Mariotta, Carrières de Provence – [secrétaire](#)
- François Phlippoteau, Carrières de France – Occitanie
- Philippe Robert, La Générale du Granit – Bretagne – [vice-président funéraire](#)
- Jean-Louis Vaxelaire, Graniterie Petitjean – Grand Est – [président sortant](#)

Sont ainsi réunies dans les instances du syndicat les **principales régions pourvoyeuses de pierres naturelles, granits et calcaires en France** : Grand Est, Bretagne, Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, PACA et Occitanie.

Bienvenue à toutes et tous et bravo à Jean-Louis Vaxelaire et son équipe « sortante » accompagnée de main de maître par le secrétaire général **Gilles Martinet**, à qui a succédé **Vincent Raynaud** depuis début 2024.

**Le nouveau Conseil d'Administration en images
sur le stand du SNROC au salon Rocalia 2023**

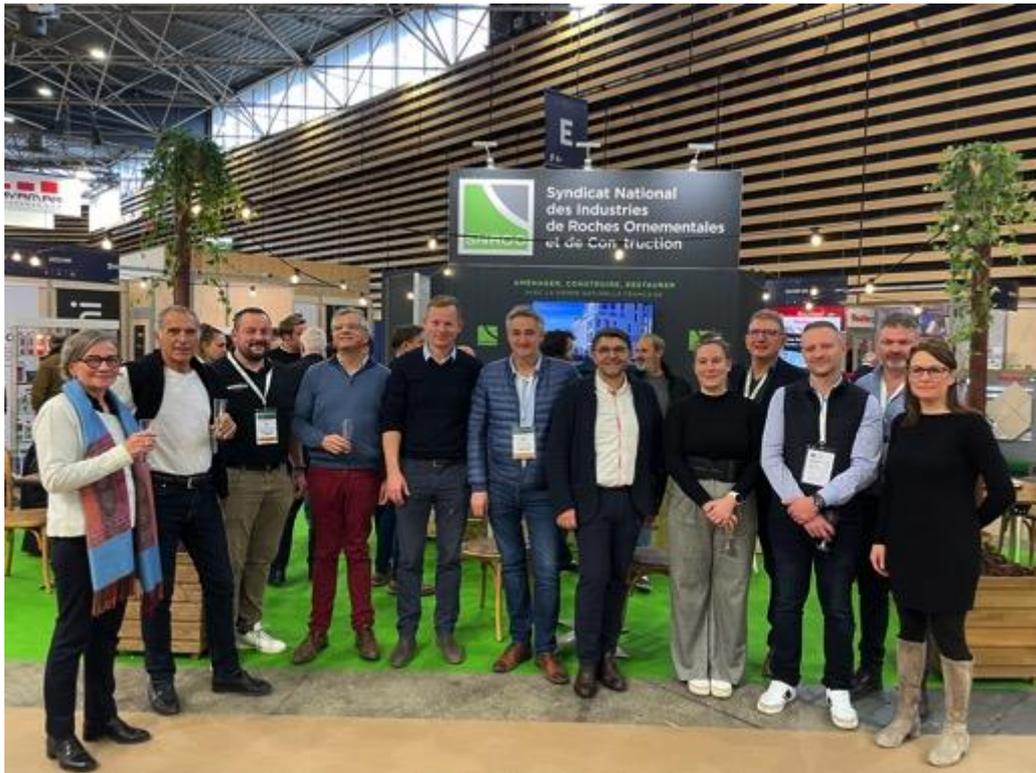


Bertrand Iribarren, nouveau président – Bertrand Iribarren et Jean-Louis Vaxelaire, président sortant



Le bureau

Céline Molin, représentant Jean-Roch Deswarte, Emeric de Kervenoaël, Philippe Robert, Bertrand Iribarren, Jean-Louis Vaxelaire, Valérie Bergeron, Paul Mariotta



Le conseil d'administration

Céline Molin, représentant Jean-Roch Deswarte, Paul Mariotta, François Phlippoteau, Gilles Lataillade, Emeric de Kervenoaël, Philippe Robert, Bertrand Iribarren, Margot Loubière, Jean-Louis Vaxelaire, Matthieu Goudal, Jean-Marie Bégoc, Valérie Bergeron
Absents de la photo : Christophe Margand et Jean-Roch Deswarte

A propos du SNROC

Le **SNROC** est le syndicat qui fédère et défend les intérêts collectifs des entreprises d'extraction et de transformation des pierres naturelles en France.

La filière Pierres naturelles regroupe 640 entreprises qui emploient 6 100 salariés au cœur des territoires, avec des savoir-faire inégalés.

Les pierres naturelles sont utilisées pour la construction, la décoration, la voirie et l'art funéraire. Les pierres naturelles françaises sont nécessaires à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine historique bâti et participent de ce fait directement à l'économie de la culture et du tourisme. D'ailleurs de plus en plus d'entre elles sont protégées par des Indications géographiques. Le SNROC est membre de la fédération **UNICEM** (union nationale des industries de carrières et matériaux).

Vincent Raynaud est le Secrétaire Général du SNROC à partir de 2024.